



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 826

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7^e jour du mois de mars 2022, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 826 intitulé « Règlement concernant la réfection du rang Saint-Félix ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :	
Avis de motion et adoption d'un projet de règlement	3 mars 2022
Adoption du règlement	7 mars 2022
Approbation par le Ministère des Affaires municipales Et de l'Habitation	14 mars 2022

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 22 mars 2022.

Danny Roy, directeur général et greffier-trésorier